

<p style="text-align: center;">PV DE LA COMMISSION PERMANENTE DES RETRAITES DU 25 octobre 2016</p>

Présents :

Balzan Devulder Marie Paule,
Carfantan Serge, (rapporteur),
Dufour Claude,
Forget Jacques,
Houist Marie Thérèse,
Szufa Annie,
Malnou Baldy Véronique,
Mazzella Albert,
Peleyras Jean Paul,

Excusés :

Gautron Alain (secrétaire général)
Genovese Joseph,
Paulello Alain,

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 3 mai 2016,
- Points d'actualité institutionnels,
- Projet d'articles pour le « Point Retraite N° 25 »,
- Commission Paritaire du Système Différentiel : Point sur la réunion du 29 juin 2016,
- Sort réservé aux anciens salariés des organismes sociaux disposant d'un CE (Claude Dufour),
- Demande d'édition de tracts en partenariat avec les organismes qui gèrent la mutuelle des actifs, (Claude Dufour),
- Calendrier des réunions 2017,
- Questions diverses.

1 - Approbation du PV du 3 mai 2016

Le PV de la commission permanente des retraités du 3 mai 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 - Points d'actualité sociale

21- Elections professionnelles CNAMTS DRSM

Annie Szufa rappelle que les élections professionnelles de la CNAMTS et de la DRSM se tiendront le 17 novembre prochain. Ces élections intègrent aussi les directions régionales du service médical. Au nombre de vingt-deux, les DRSM, anciennement rattachées aux Carsat sont désormais intégrées à la CNAMTS. Des listes ont été constituées dans la quasi majorité des régions.

Ces élections qui visent à élire des délégués du personnel ainsi que les comités d'établissements des 22 DRSM du territoire concernent environ 10 000 salariés. On compte ainsi les 2 200 personnes travaillent à la CNAMTS dont 1 200 au siège à Paris. A cet effectif s'ajoutent les 6 500 employés et cadres et les 1 500 praticiens conseils travaillant au sein des DRSM.

22- Journée des cadres du 11 octobre 2016

La journée des cadres s'est tenue le 11 octobre 2016 devant un public nombreux, plus de 200 cadres étaient présents à la Confédération FO à l'invitation du SNFOCOS. Cette journée de réflexion et de mobilisation portait sur le métier de cadre de la sécurité sociale.

Après les discours introductifs d'Alain Gautron, Patrick Privat et Eric Peres les interventions du sociologue Alain Pichon et du secrétaire confédéral Pascal Pavageau ont permis d'appréhender l'évolution du métier de cadre depuis plus de 50 ans jusqu'à l'avènement et l'incidence du numérique sur celui-ci.

La présentation des résultats du questionnaire en ligne et de sa synthèse a par ailleurs permis une première approche de la plateforme revendicative de l'encadrement.

23- Bureau national de Lyon du 4 octobre

Réuni à Lyon, le bureau national a porté sur le thème unique de la syndicalisation. L'organisation en région de réunions sur ce sujet ainsi que des formations sur le terrain semblent être nécessaires.

3 - Projet d'articles pour le « Point Retraite N° 25 »,

Serge Carfantan se charge de rédiger les articles nécessaires à la publication du prochain numéro du « Point retraite » à partir des articles de presse fournis entre autres par Annie Szufa.

Il est rappelé que ce travail est lourd et que les bonnes volontés pour transmettre des articles rédigés seraient les bienvenues.

Le « point retraite N° 25 » devrait être diffusé courant novembre.

4 - Commission Paritaire du Système Différentiel : Point sur la réunion du 29 juin 2016,

Pour mémoire, il est indiqué que la commission paritaire du système différentiel a décidé une revalorisation des pensions de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2016.

Pour ce qui est de la mensualisation des pensions celle ci est reportée à l'année prochaine. Le SNFOCOS reste vigilant pour faire aboutir cette revendication.

5 - Sort réservé aux anciens salariés des organismes sociaux disposant d'un CE (Claude Dufour),

Claude Dufour indique que certains comités d'entreprise excluent les retraités du bénéfice des prestations qu'ils accordent aux salariés, alors que dans d'autres régions les retraités continuent de bénéficier des avantages versés aux salariés, (participation aux voyages collectifs, cadeaux de fin d'année etc.).

Ce traitement des retraités apparaît donc inéquitable.

Annie Szufa souligne que cette question a déjà été soulevée et qu'elle avait interrogé les représentants des CE de la région parisienne.

Après échange, les membres de la commission proposent d'évoquer ce sujet lors de la prochaine commission exécutive de novembre 2016, Serge Carfantan l'intègrera dans son rapport.

Par ailleurs, Annie Szufa appelle à la vigilance des membres de la commission sur le projet du gouvernement de vouloir taxer les prestations accordées par le CE.

6 - Demande d'édition de tracts en partenariat avec les organismes qui gèrent la mutuelle des actifs, (Claude Dufour),

Claude Dufour suggère la diffusion aux retraités de tracts d'information qui mettent en avant le contrat de groupe dont bénéficient les salariés de nos organismes. Ces tracts permettraient de mettre en avant le fait que les retraités bénéficient d'un taux minoré grâce au contrat UCANSSS. A l'instar d'autres ils pourraient aussi faire partie du kit de départ en retraite des salariés de nos organismes.

Cela éviterait aux mutuelles locales de récupérer les anciens salariés de nos organismes en leur proposant des contrats avec un prix d'appel la première année, dont le montant est évolutif avec l'âge.

Annie Szufa fait savoir que dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau marché sur la complémentaire santé, le CPP fournira toutes les informations nécessaires sur les opérateurs retenus, les modalités tarifaires des contrats et les prestations servies.

61- Complémentaire santé

Annie Szufa poursuit en faisant le point sur le marché de la complémentaire santé.

Elle indique avoir participé avec Michel Rochette à la dernière RPN portant sur la complémentaire santé. Elle confirme que les trois opérateurs historiques ont bien été retenus.

Cette séance a donné lieu à un certain nombre d'interrogations vis à vis des opérateurs et notamment sur le montant des cotisations en 2017, le fait de conserver les réserves en cas de sortie d'un opérateur et une homogénéité des prestations en matière de prévention. La RPN de cet après midi à l'Ucanss devrait entériner ce choix.

7 - Calendrier des réunions 2017,

Les deux premières réunions de l'année 2017 sont programmées les 21 mars et 22 juin à la Michodière à 2017.

10 - Questions diverses.

Absence de timbre UCI UCR

Marie Paule Balzan Devulder est étonnée de n'avoir jamais eu les timbres UCI UCR. Après échange, il est en effet constaté que personne en dispose. Annie se propose de voir cela.

Incidence de la région sur les sections syndicales

Marie Paule Balzan Devulder pose la question de savoir si la mise en place des nouvelles régions aura un impact sur la répartition des sections départementales.

Annie précise que le SNFOCOS a engagé une réflexion sur le sujet qui aboutira à une révision des statuts nationaux. Des formations portant notamment sur la trésorerie seront par ailleurs organisées à cette occasion.

Guide du retraité

Il est précisé que le guide des retraités peut être obtenu directement sur le site de force ouvrière à partir du lien ci dessous /

<http://www.force-ouvriere.fr/Connaitre-sa-retraite-151>

La séance est levée à 12 heures 30

Prochaine réunion est fixée au 21 mars 2017 à la Michodière à 10 heures 30, (sous réserve de la disponibilité de la salle.

